



Termes de référence pour l'évaluation

"Pour l'égalité des travailleuses tunisiennes par le travail décent"

Projet de coopération internationale attribué en 2024
par l'Agence espagnole de coopération internationale au développement
à la Fondation 1º de Mayo
Avec l'UGTT Tunisie.

1. ENTITÉ CONTRACTANTE CONTRATANTE

La *Fundación 1º de Mayo*, créée en 1988, a plus de 35 ans d'expérience dans le domaine de la promotion d'idées et de propositions, par le biais d'études, de conférences, de séminaires, de magazines, avec une grande capacité d'impact. Elle possède également une grande expérience dans l'organisation de congrès, de séminaires et de conférences, dont la plupart ont bénéficié d'un financement européen.

L'Institut *Paz y Solidaridad* est le centre de la *Fundación 1º de Mayo* qui se consacre à la coopération internationale, à l'éducation et à la sensibilisation au développement. Il a été créé en 1989 par CCOO sous le nom de *Fundación Paz y Solidaridad*. En 2014, son conseil d'administration a décidé de fusionner avec la *Fundación 1º de Mayo*, reconnue et enregistrée par le Protectorat des fondations du ministère de la Justice et par l'AECID, héritant ainsi de l'accréditation de la *Fundación 1º de Mayo* en tant qu'ONGD qualifiée spécialisée dans le renforcement de la société civile. En 2018, la fusion avec la *Fundación Paz y Solidaridad de Extremadura* a été décidée. En 2020, la fusion avec l'ISTAS (Institut syndical du travail, de l'environnement et de la santé) et le FOREM (Formation et emploi) a été décidée. Toutes ces organisations ont une grande expérience de la participation à des projets européens et internationaux, ainsi qu'à des plateformes et réseaux européens et internationaux.

2. HISTORIQUE

L'Institut *Paz y Solidaridad* a commencé à collaborer avec l'Agence espagnole de coopération internationale au développement en 1992 dans le cadre de projets. Depuis 2001, le financement de l'AECID reçu par *Paz y Solidaridad* vise à renforcer les organisations syndicales, en tant qu'acteurs clés de la construction et de la consolidation de la gouvernance démocratique, de sa démocratisation, de l'augmentation de la présence et de la participation des femmes et des jeunes, et de la défense des droits du travail des travailleurs.

CCOO, sa *Fundación 1º de Mayo* à travers l'Institut *Paz y Solidaridad*, et l'UGTT tunisienne ont une longue tradition de coopération partagée, qui a commencé autour de 2008. Il y a 14 ans, le premier projet de coopération commune a été lancé et le premier bureau de coordination de Paix et Solidarité a été ouvert en Tunisie, dans le cadre de l'initiative "*Renforcer les organisations syndicales, promouvoir le dialogue et la concertation sociale et encourager l'auto-réforme*". Depuis, le mouvement syndical tunisien a suivi son implication dans l'évolution politique, sociale et économique du pays et a retrouvé sa place dans l'histoire des peuples arabes et de l'humanité par son travail et sa présence constante dans les luttes historiques pour la démocratie.

Dix ans plus tard, en 2018, la collaboration syndicale entre l'UGTT et les CCOO a été renouvelée avec la signature d'un protocole, très ambitieux et plein de propositions qui sont aujourd'hui reconnues comme plus nécessaires que jamais dans cette période historique de grandes difficultés que traverse l'humanité face à une pandémie qui a transformé nos vies.

Depuis lors, les efforts conjoints visent à promouvoir un nouveau modèle de développement équitable et durable, dans lequel les principes et droits fondamentaux du travail décent et les normes internationales du travail de l'OIT sont universellement garantis, ainsi que l'égalité effective

entre les hommes et les femmes, la protection de l'environnement et la réduction des inégalités. Ainsi, l'action syndicale s'aligne sur l'Agenda 2030 et les Objectifs de développement durable des Nations unies.

De même, nous avons travaillé très étroitement dans le cadre du Réseau syndical sur les migrations méditerranéennes subsahariennes coordonné par l'UGTT sur les questions liées à la migration du travail et au plaidoyer syndical sur les politiques migratoires nationales et internationales

Plus d'informations sur les sites web:

<https://1mayo.ccoo.es/>

<https://pazysolidaridad.ccoo.es/Inicio>

3. RÉSUMÉ DU PROJET

Plus de 10 ans après la révolution de 2011 en Tunisie, la promotion de l'égalité reste une priorité dans le pays. L'initiative, identifiée en 2020, est alignée sur cet objectif, en tenant compte d'un scénario de crise économique, politique et sanitaire profonde causée par la pandémie en Tunisie. Dans une perspective de récupération post-covidique, la proposition contribue à l'ODD 5, dans les cibles et lignes d'action prioritaires en Tunisie, et dans la Stratégie de réponse conjointe de la coopération espagnole à la crise du COVID-19.

Le projet, qui a débuté en 2021, vise à promouvoir et à garantir le droit des femmes tunisiennes à l'égalité par le biais d'un travail décent et d'une protection sociale, à une vie sans violence et à la participation aux espaces de prise de décision. Les trois résultats de développement de la proposition s'articulent autour de ces droits.

1. L'égalité par le travail décent et la protection sociale : les conditions de travail des travailleuses tunisiennes ont été améliorées afin d'augmenter leurs revenus et de réduire le niveau de pauvreté de leurs ménages, et leur accès au système de sécurité sociale a été informé et défendu.
2. des vies sans violence : la sensibilisation et l'implication de la société en général, des institutions, des employeurs et des travailleurs sur la discrimination fondée sur le sexe et la violence économique à l'encontre des travailleuses ont contribué à la réalisation de niveaux d'égalité plus élevés.
3. Participation et leadership : des actions visant à améliorer la représentation et la représentativité des femmes au sein de l'organisation de l'UGTT ont été encouragées.

Les résultats ont intégré les détenteurs de droits (les travailleuses tunisiennes), les détenteurs de responsabilités (les organisations syndicales et les ONG) et les détenteurs d'obligations (les employeurs et les autorités publiques).

L'initiative se concentre sur l'autonomisation des travailleuses tunisiennes par la formation et la sensibilisation à l'égalité, aux droits du travail et à la sécurité sociale, en leur fournissant des services spécialisés pour une garantie efficace.

Au cours des dix dernières années, les mouvements sociaux et féministes en Tunisie ont sauvegardé les droits déjà acquis des femmes. La coopération espagnole a contribué à cette évolution en Tunisie. La *Fundación 1º de Mayo* de CCOO en coopération avec l'UGTT, donne la priorité à cette ligne de travail.

4. OBJET DE LA CONSULTATION

Réaliser l'évaluation du projet "*Pour l'égalité des travailleuses tunisiennes à travers le travail décent*" et les recommandations pour la conception de futures initiatives de coopération internationale entre les organisations *Fundación 1º de Mayo* de CCOO et l'UGTT de Tunisie.

Les personnes ou entités intéressées doivent soumettre une proposition méthodologique conforme aux présents termes de référence, comprenant : la méthodologie, le calendrier des activités, le curriculum du personnel impliqué et le budget.

5. DESCRIPTION ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Objectif de l'évaluation :

- ✓ Recueillir les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités de l'initiative en termes de résultats obtenus et de processus mis en œuvre.
- ✓ Proposer des recommandations d'amélioration.
- ✓ Définir des orientations ou des lignes directrices pour l'élaboration d'une nouvelle initiative en coopération entre les organisations UGTT de Tunisie et *Fundación 1º de Mayo* de CCOO d'Espagne.

Le processus de cette évaluation sera nécessairement participatif. A cette fin, l'entité ou le consultant établira des contacts avec les partenaires du projet, l'UGTT, l'équipe technique impliquée dans le projet, ainsi qu'une représentation des structures et entités impliquées (CCOO, AECID, etc.),

Le processus sera inclusif. Ces espaces doivent être pris en compte lors de l'évaluation.

La *Fundación 1º de Mayo* désignera les personnes de référence chargées de coordonner, d'appuyer et de suivre le travail de l'entité ou du consultant.

5. MÉTHODOLOGIE ET GESTION DU TRAVAIL

Sous la supervision de la *Fundación 1º de Mayo*, l'entité ou le(s) consultant(s) établira(ont) un modèle de travail dans lequel il y aura un flux constant d'information et de communication, ce qui permettra de connaître à tout moment l'évolution des tâches et de détecter les incidents éventuels le plus tôt possible afin de définir une solution. Il convient de convenir d'une périodicité pour la communication des informations.

Des outils qualitatifs de collecte et d'évaluation des informations doivent être envisagés. Les outils doivent être combinables, garantir un échantillon représentatif et la validité des résultats obtenus. L'approche doit être participative, avec une construction collective du diagnostic qui guidera la

politique future, en utilisant des méthodes qui permettent aux connaissances locales d'être entendues et respectées.

Les résultats attendus sont les suivants :

- a) Brouillon de rapport d'évaluation.
- b) Rapport d'évaluation final incorporant les ajustements résultant de la révision et résumé exécutif.
- c) Recommandations avec les principales lignes d'orientation pour l'avenir de la coopération entre les entités impliquées.

6. PÉRIODE D'EXÉCUTION ET CALENDRIER

La consultation se déroulera d'avril à juin 2024, avec la possibilité de prolonger exceptionnellement la période de réalisation jusqu'en septembre 2024.

Les caractéristiques et l'étendue de ces produits, ainsi que la forme de présentation des résultats, seront établies avec l'entité ou la personne sélectionnée. A titre indicatif, le calendrier suivant est proposé pour la livraison des produits:

N°	Produits à livrer	Date de livraison estimée
1°	Rapport d'évaluation provisoire	Mai
2°	Rapport d'évaluation final incorporant les ajustements résultant de la révision et résumé exécutif	Juin
3°	Recommandations avec les principales lignes d'orientation pour l'avenir de la coopération entre les entités impliquées	Juin

7. PROFIL DE LA PERSONNE OU CONSULTANT

- ✓ Expérience professionnelle dans le domaine de la coopération internationale, en particulier dans les organisations de développement, en Tunisie.
- ✓ Expérience professionnelle dans la recherche, l'analyse, le diagnostic et/ou l'évaluation de stratégies sociales, syndicales et/ou politiques.
- ✓ Expérience professionnelle en matière d'évaluation.
- ✓ Formation spécialisée en planification stratégique et en évaluation. L'expérience et/ou la gestion d'indicateurs spécifiques au genre serait un atout.
- ✓ Des connaissances et/ou une formation seraient un atout ✓ Une connaissance approfondie des normes, approches et cadres normatifs liés à l'égalité des genres, aux féminismes et aux droits des femmes serait un atout.
- ✓ Une connaissance de l'approche décoloniale serait un atout.

8. PRÉMISES DE LA CONSULTATION

- ✓ Adapter la proposition sélectionnée aux exigences de la *Fundación 1º de Mayo*, y compris un plan de travail avec un chronogramme détaillé, qui servira de document de référence pour l'ensemble du processus d'évaluation.
- ✓ Maintenir une relation et un flux de communication constants avec les personnes de référence de la *Fundación 1º de Mayo*, y compris les résultats des différents processus participatifs.
- ✓ Assurer une diffusion et une communication adéquates du processus, de la méthodologie, des moments clés de la participation et des résultats.
- ✓ Promouvoir la participation directe des organisations partenaires.

Tout au long du processus d'évaluation, il convient de tenir compte des éléments suivants :

- ✓ Indépendance et impartialité : la personne ou l'entité consultante doit garantir son indépendance par rapport à l'objet analysé.
- ✓ Anonymat et confidentialité : pendant la consultation, le respect de la vie privée et le traitement approprié des données personnelles doivent être garantis conformément à la réglementation en vigueur à cet égard.
- ✓ Incidents : En cas d'apparition de problèmes lors de l'exécution du travail, dans n'importe laquelle de ses phases, ceux-ci doivent être signalés immédiatement à la *Fundación 1º de Mayo*. Dans le cas contraire, l'existence de ces problèmes ne pourra en aucun cas être utilisée pour justifier le non-respect des dispositions du cahier des charges de cette consultation.
- ✓ Les produits réalisés dans le cadre de cette consultation sont la propriété de la *Fundación 1º de Mayo*.

9. BUDGET ET MODE DE PAIEMENT

Le coût maximum de la consultance est de 4 000 euros (taxes comprises).

Le mode de paiement sera le suivant : 50 % à la livraison du premier projet, 50 % à l'achèvement des travaux et à la livraison des produits finaux

10. DATE LIMITE ET FORME DE SOUMISSION DES DEMANDES

Les propositions doivent être envoyées signées et/ou timbrées à l'adresse électronique suivante : pazysolidaridad@1mayo.ccoo.es **avant le 19 mars 2024.**

Les candidatures doivent comprendre au minimum :

- ✓ Profil de l'entité, profil de l'équipe de consultants (CV avec détails de l'expérience professionnelle si la proposition est envoyée par un indépendant).
- ✓ Proposition financière (taxes comprises).
- ✓ Proposition technique et méthodologique.